

10 RECOMMANDATIONS POUR LES ASSOCIATIONS

EN PAYS DE LORIENT QUIMPERLÉ

10 ALI FUR AR C'HEVREDIGEZHIÒÙ

E BRO AN ORIANT-KEMPERLE



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT PAYS DE LORIENT & QUIMPERLÉ

Plus de 6 000 associations existent en pays de Lorient-Quimperlé. Elles pèsent 10 % de l'emploi privé avec 8 200 postes : autant que la filière navale militaire, et plus que l'industrie agro-alimentaire et l'agriculture réunies. Leur poids économique est important, via les salaires et achats, qui comptent pour 600 M€ d'activité, soit 6 % du PIB local.

- Deux associations employeuses sur cinq œuvrent dans le médico-social : aide à domicile, handicap.
 - Elles nourrissent la culture bretonne (FIL, bagadou, cercles celtiques)
 - Par le sport, elles sont l'un des premiers lieux de socialisation des jeunes.
 - Elles jouent un rôle de contre-expertise. Écoles de citoyenneté, leurs bénévoles, 30 fois plus nombreux que les élus, ont une expertise qui peut être fort utile pour l'ajustement des politiques publiques.



1

RENDRE VISIBLE TOUS LES FINANCEMENTS ASSOCIATIFS



- **Proposition : Centraliser les appels à projets (LEADER, FDVA, ESUS, Europe, mécénat)** sur un agenda-guichet unique, animé par un chargé de mission.



- **Pourquoi ?** Les petites structures passent souvent à côté des guichets européens ou régionaux faute d'info. Un portail commun accroît l'équité d'accès.



- **Comment ?** Réunir Audelor, Pays de Lorient-Quimperlé, le groupe d'action local LEADER. Réaliser une base de données et publier via une newsletter.

2

DONNER DE LA SÉCURITÉ



- **Proposition : Encourager les conventions pluri-annuelles de subventions**, afin de sécuriser les projets et de réduire le temps administratif des quelques bénévoles.



- **Pourquoi ?** Les conventions pluriannuelles donnent aux associations une visibilité financière durable et aux élus la garantie d'une action publique continue.



- **Comment ?** Le conseil municipal propose une convention de trois ans en moyenne, fixe objectifs, calendrier de versement, pièces justificatives et modalités de contrôle. Un bilan annuel partagé permet d'ajuster, reconduire ou résilier l'aide en toute transparence.

3

DONNER DE LA VISIBILITÉ AVEC UN TEMPS FORT ANNUEL



- **Proposition : Organiser des Assises de la vie associative du pays de Lorient-Quimperlé** (sur le modèle de Brest 2024) et en profiter pour valoriser les histoires de bénévoles.



- **Pourquoi ?** Cet événement crée un dialogue direct élus/assos/entreprises et médiatise les bilans d'impact. Par ailleurs, 38 000 mandats bénévoles = autant d'histoires à valoriser ; la proximité est un puissant levier d'engagement.



- **Comment ?** Réserver un week-end hors saison touristique, à la Maison des associations Le Coutaller ; puis tournée dans les communes.

SOUTIEN INTER-COMMUNAL AUX PROJETS MUTUALISANTS

4



- **Proposition : Crée un fonds de coopération associative** conjointement piloté par Lorient Agglo et Quimperlé Communauté, comme à Lille Métropole ou Redon Agglo.



- **Pourquoi ?** Les petites communes ne peuvent financer seules des projets structurants ; ce fonds stabilise leur effort, valorise la mutualisation et garantit la continuité des actions essentielles (culture, mobilité solidaire, tiers-lieux, etc.)



- **Comment ?** Abonder jusqu'à ×4 l'apport des communes sur les projets portés par des assos impliquant ≥ 3 communes.

5

CARTOGRAPHIER LES LIEUX D'ACTION ET LES LOCAUX



- **Proposition : Coupler l'annuaire des associations aux open-data SIG** (système d'information géographique) d'AudéLor.



- **Pourquoi ?** Visualiser qui fait quoi, où, évite les doublons, facilite l'attribution de locaux et l'orientation des citoyens



- **Comment ?** Utiliser l'API cartographique déjà employée pour la base Tourisme.

6

MUTUALISER COMPÉTENCES ET SERVICES



- **Proposition : Crée une pépinière de compétences et de ressources partagées** : chargé.e de com, chercheur.euse de financement, juriste, infographiste, imprimante 3D, salles, logistique événementielle accessible via le réseau des Maisons des associations



- **Pourquoi ?** La plupart des associations n'ont pas de salarié.e. Mutualiser 1 ETP sur plusieurs structures démultiplie leur visibilité et sécurise leur budget.



- **Comment ?** Monter ou développer un GIP, établir un catalogue de services à la carte.

7 OUVRIR LES BUDGETS PARTICIPATIFS AUX PROJETS ASSOCIATIFS



- **Proposition :** Réserver 30 % de l'enveloppe aux dossiers portés par des collectifs / assos, avec coaching dépôt de projet.



- **Pourquoi ?** Les budgets participatifs actuels attirent surtout des individus ; flécher une part booste la visibilité des assos et accélère leurs micro-projets.



- **Comment ?** Ateliers "pitch" à la maison des associations, accompagnement sur la plateforme numérique de Lorient.

8 PARTENARIATS ENTREPRISES & ASSOCIATIONS



- **Proposition :** Lancer la plateforme "Compétences solidaires Lorient-Quimperlé" pour le mécénat de compétences.



- **Pourquoi ?** Naval Group, Groupe Roullier ou Crédit Agricole disposent de salariés qualifiés ; 10 jours-personne d'ingénierie bénévole valent parfois plus qu'une subvention.



- **Comment ?** Convention-cadre avec les organisations professionnelles ; calendrier bimestriel de missions flash.

9 FONDS DE DOTATION TERRITORIAL



- **Proposition :** Crée un fonds "Territoire associatif" (abrité ou autonome) pour flécher les dons de particuliers/entreprises.



- **Pourquoi ?** La note du Centre Français des Fonds et Foundations montre l'intérêt des instruments philanthropiques de proximité pour sécuriser des financements pluriannuels.



- **Comment ?** Sur le modèle du Fonds de dotation Vendée Solidaire.

10 OFFRIR DES ESPACES NUMÉRIQUES SOUVERAINS



- **Proposition :** Mettre à disposition un « Cloud associatif local » (Nextcloud, chat, visioconf, CRM bénévoles) hébergé en Bretagne.



- **Pourquoi ?** Comme les salles municipales, un cloud souverain protège les données des adhérents, favorise la collaboration inter-assos et réduit la dépendance aux GAFAM.



- **Comment ?** Mutualiser un serveur via Bretagne Très Haut Débit ; pack de formation 2 h + support hotline assuré par le FabLab et les médiateurs numériques.